

Notice explicative

Les semences doivent être utilisées en qualité BIO.

La disponibilité des semences et du matériel de reproduction bio en Belgique est reprise dans la base de donnée consultable sur internet: <http://www.organicxseeds.be>.

En cas de non-disponibilité il est possible d'utiliser des semences ou du matériel de reproduction conventionnels non traités sous certaines conditions.

L'utilisation de semences conventionnelles est soumise à **dérogation individuelle** ou à **Notification**. - Information disponibles sur <http://www.organicxseeds.be>.

- Pour les espèces à **Notification**, l'opérateur doit juste informer l'organisme de contrôle avant le semis (Avec nom de l'espèce, de la variété et des quantités)
- Pour les espèces à **Dérogation individuelle**, le producteur doit demander auprès de son organisme de contrôle l'autorisation d'utiliser des semences ou plants de pomme de terre conventionnels avant le semis. Il doit communiquer le nom de l'espèce, de la variété, la quantité et le justificatif.

Les justificatifs valables et les éléments nécessaires à préciser sur la demande sont repris dans le tableau ci-dessous.

Code	Critères	Documentations nécessaires
A.	Aucune variété disponible en BIO pour l'espèce concernée (ex :Triticale)	
B.	Problème d'ordre LOGISTIQUE : Le producteur a contacté, en temps utile chaque fournisseur, MAIS :	
B1.	Quantités demandées > quantité disponible OU Quantités demandées < quantités minimales de livraison	Preuve des démarches à fournir lors de la visite de l'O.C. (= organisme de contrôle)
B2.	Entre-temps incapacité de livrer (exemple Rupture de stock ,...)	Preuve de commande à fournir lors de la visite de l'O.C.
B3.	Problèmes manifestes de qualité (exemple : problème de conservation)	Précisez le problème
B4.	Aucun fournisseur n'est capable de communiquer dans une langue connue du producteur.	
C.	Aucune variété disponible en BIO ne CONVIENT CAR :	
C0.	Aucune variété enregistrée dans le sous-groupe qui intéresse l'utilisateur.	Précisez le nom du sous-groupe qui vous intéresse
C1.1.	Variété demandée par un client	Copie du contrat de production ou, à défaut, attestation du client à fournir lors de la visite de l'O.C.
C1.2.	Variété demandée présente une caractéristique technique ou technologique particulière	Précisez la caractéristique recherchée et la raison du choix de cette caractéristique.
C2.	Variété demandée présente une plus grande résistance ou tolérance à une maladie	Précisez le nom de la maladie en question
C3.	L'utilisateur veut répartir les risques économiques ou agronomiques	Production répartie équitablement entre les variétés utilisées en bio et conventionnelle pour l'espèce demandée ET au moins une variété BIO est utilisée
C4.1.	Variété demandée adaptée à la région.	Précisez la particularité d'adaptation à la région concernée.
C4.2.a.	Variétés disponibles sont peu ou pas connues en Belgique	
C4.2.b.	Expérience insuffisante en mode de production bio avec les variétés disponibles en BIO	
C4.3.	Variété demandée est peu connue et est demandée à titre d'essai à très petite échelle	L'essai est réalisé sur une superficie dont la taille est inférieure à 5 % de la SAU occupée par l'espèce concernée sur l'exploitation.
C.5.	Variété disponible sous une forme de semence qui ne convient pas	La demande de dérogation précise la raison pour laquelle la forme de semence disponible ne convient pas et la forme souhaitée
D1.	Variété destinée à la recherche officielle et à l'analyse d'essais à petite échelle sur le terrain.	Seules les demandes de dérogation des centres de recherche officiels sont recevables.
D2.	Variété destinée à la conservation de la variété	

NB : Un **mélange de semences** contenant des variétés non BIO ne peut être utilisé que si le producteur a obtenu les autorisations nécessaires pour chacune des variétés non BIO.

Partie à renvoyer à Certisys

<u>Espèce</u>	<u>Variété</u>	<u>Quantité</u> kg/g/graine/ stolon	<u>Surface</u> (ha/a/m²)	<u>Justification</u> <u>Veuillez entourer</u> (Cfr. Verso)	<u>JUSTIFICATIF : OBLIGATOIRE</u> seulement en cas de B ou C En cas de B : Variété BIO commandée Quand ? Chez qui ? + éléments au verso En cas de C : Justifiez en quoi la variété BIO disponible ne convient pas (Cfr. Éléments nécessaires repris au verso)
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	
				A - B1 - B2 - B3 - B4 C0 - C1.1 - C1.2 - C2 - C3 - C4.1 C4.2.a - C4.2.b - C4.3 - C5 D1-D2 Notification	

Veuillez noter que **toutes** les colonnes ci-dessus ainsi que les champs ci-dessous doivent **obligatoirement être complétés** sans quoi votre demande vous sera retournée.

Pour ces raisons, je demande à utiliser les semences/ plants de pommes de terre décrits ci-dessus obtenus selon les techniques de production conventionnelles n'ayant pas été traités avec des produits phytopharmaceutiques autres que ceux admis pour le traitement des semences à l'annexe I, du règlement 2021/1165, et qui ont été produits sans utiliser des organismes génétiquement modifiés et/ou leurs produits dérivés.

Nom + Prénom :**Adresse :****Date :****Signature :****Numéro d'opérateur :**